

UN BUDGET MÉTROPOLITAIN *sans concertation*



2# RETOUR SUR...

5 janvier.

Accompagné de sa guitare, JP Nataf a conquis le public de la médiathèque hier soir à l'occasion d'un concert donné par le chanteur, guitariste et compositeur du groupe Les Innocents.



10 janvier.

C'est lancé ! Le Budget participatif a démarré 2022 en trombe. Échanges, rencontres, Facebook live, conférences... De nombreuses actions se sont déroulées tout le mois pour présenter le dispositif aux saranais et aux saranaises.



20 janvier.

Le Saran Loiret Handball sur les bancs de l'école. Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, les joueurs de l'équipe saranaise sont intervenus à l'école du Chêne Maillard pour initier les élèves à la pratique du sport.



20 janvier.

Maryvonne Hautin, s'est rendue au centre de vaccination installé à Cap Saran, accompagnée de Franck Boulanjon, directeur du cabinet de la préfète de la région Centre-Val de Loire et du Loiret.

22 janvier. >

La médiathèque a ouvert exceptionnellement ses portes en nocturne à l'occasion de la nuit de lecture, placée cette année sur le thème du « Tout Schuss ». Les amateurs de littérature et de neige étaient au rendez-vous.



◀ 14 janvier.

L'exposition des artistes du Rail s'affiche à la Galerie du Château de l'Étang. À l'occasion du 37^e salon des artistes cheminots de l'Orléanais, peintures, photographies ou céramiques ont été présentées avec, en filigrane, le thème « Natures humaines ».



Maryvonne Hautin - Maire de Saran

UNE MÉTROPOLE QUI S'ÉLOIGNE ENCORE PLUS DE SES HABITANTS

En prenant les rênes de la Métropole en novembre dernier, Serge Grouard souhaitait la « sauver » d'une situation financière désastreuse. Il a vite oublié que lui et ses équipes la dirigent depuis 20 ans et que la situation dans laquelle la Métropole se trouve aujourd'hui résulte des choix qu'ils ont faits. Après une CO'Met à 150 millions d'euros et une dette à plus de 600 millions d'euros, il est évident que des choix sont nécessaires.

Or, plutôt que de se recentrer sur les besoins essentiels des habitants en s'orientant avant tout vers des projets plus modestes, mais qui rendent de grands services au quotidien, la ville d'Orléans souhaite engager de nouveaux projets somptueux. Le plus scandaleux est la réfection des mails d'Orléans entre le pont Joffre et Place d'Arc. Au programme : création de 2 parkings souterrains, suppression des trémies remplacées par des feux, réaménagement du parvis de place d'Arc et redressement du tramway entre la rue de la République et l'avenue de Paris. 70 millions pour cette tranche à laquelle devront s'ajouter 50 millions ensuite pour poursuivre ces réaménagements jusqu'au Théâtre d'Orléans ! Est-ce la priorité du moment eu égard aux besoins des communes ?

Quand on pense que des voiries structurantes à Saran comme la rue Passe-Debout, la rue Anatole Fauchoux, l'ancienne Route de Chartres, mais également la RD 2020 ne sont même plus envisagées. On comprend bien que les désirs orléanais deviennent une priorité et sont inscrit au budget alors qu'ils n'ont même pas été discutés... et que de ce fait, les demandes des communes soient une énième fois repoussées aux calendes grecques...

De plus, à cause de ces choix, quels moyens seront donnés pour les pistes cyclables, pour l'amélioration du ramassage des déchets, ou encore pour un réseau de transport correct avec notamment la promesse d'un transport en commun en site propre à Saran ?

Comme nous l'avons toujours fait depuis des années, nous ne cesserons de défendre l'intérêt collectif au sein de cette métropole, notamment avec ces services utiles au quotidien. C'est ça qu'attendent avant tout nos habitants.

Maryvonne Hautin

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Espace public	p.6
Loisirs jeunes	p.8
Action jeunesse	p.10
Zoom jeunesse	p.11
Restauration municipale	p.12
On en parle	p.13
Regards	p.14
En terrasse	p.18
Ici...	p.20
...et là	p.21
Actu éco	p.22
Association	p.23
Vie Visage	p.24
Espace public	p.26
Carnet de route	p.27



RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.saran.fr



Monavis-citoyen

LES JEUX
SE VIVENT ICI

TERRE DE JEUX 2024

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**

Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**

Simon Picard

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveldé)

et mise en pages : Service communication

02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion :** par nos soins.

• **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage :** 9 000 exemplaires.

• **ISSN :** 0153-7016

• **Dépôt légal :** Février 2022

• Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence :**

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



Coupe Gambardella LA BELLE ÉPOPÉE DES U18

Après avoir éliminé Cholet en 32^e de finale, les jeunes footballeurs saranais vont tenter le 30 janvier de poursuivre leur beau parcours face à Boulogne-sur-Mer.

La performance est historique. Les footballeurs de 18 ans de l'USM ont décroché le 9 janvier face à Cholet, pour la première fois dans l'histoire du club, leur billet pour les **16^e de finale de la coupe nationale Gambardella**. Devenant ainsi le dernier club de la Ligue encore en lice. Cette victoire à domicile (2-0), devant des tribunes pleines, leur permet de recevoir dimanche 30 janvier Boulogne-sur-Mer, club évoluant, comme Saran, en régional. **Yoann Bodivit, le coach**, revient sur la qualification face à Cholet. « Nous savions que nous avions une chance, assure-t-il. J'ai demandé à mes joueurs de se lâcher, de tout mettre en œuvre pour ne pas avoir de regrets. De savoir gérer les émotions aussi ». Après avoir ouvert le score (Bley, 36'), les Usémistes ont connu au cœur de la seconde période un passage difficile et ont dû faire le dos rond. C'est le but de Bennar-Leserre en fin de match qui a libéré le groupe et tout un stade. Un but synonyme de liesse et d'authentique exploit. « J'ai un groupe de compétiteurs, poursuit l'entraîneur. Cette victoire est le fruit de l'implication, de l'humilité des joueurs. La coupe Gambardella ce sont des moments très rares, très riches, qu'on ne vit qu'une fois dans une carrière ». Pour **Dominique Amico, président** : « Ce magnifique parcours récompense tout un groupe, les éducateurs, les bénévoles. Il conforte notre politique en faveur de la formation et fait briller l'image du club et de la ville ». Pour les 16^e de finale, dans un tableau où figuraient des équipes comme le PSG, Monaco, Rennes, Nantes... le tirage au sort a placé Boulogne-sur-Mer sur la route des rouges et bleus. Pour une rencontre prévue dimanche 30 janvier à 14h30 au stade Jacques Mazzuca. À l'heure où nous rédigeons ces lignes, nous ne connaissons pas le dénouement de cette rencontre... En espérant que la magie de la coupe permettra de continuer à rêver.

•C-J

RECENSEMENT 2022

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Débuté depuis le 20 janvier, **le recensement de la population se poursuit à Saran jusqu'au 26 février 2022.**

Si vous êtes tirés au sort par l'INSEE, un agent recenseur, recruté par la mairie, se présentera à votre domicile lors de la période d'enquête pour vous remettre une notice avec des codes de connexion afin de répondre au questionnaire en ligne.

Si vous n'avez pas la possibilité de répondre sur internet, il vous remettra un questionnaire papier qu'il viendra ensuite récupérer.

ICI
COLLECTE
DE SAPINS
naturels

571

C'est le nombre de sapins de Noël qui ont été déposés par les habitants dans les espaces prévus à cet effet. La mairie a ainsi invité, du 5 au 21 janvier, les Saranais à déposer leurs sapins des fêtes de fin d'année dans sept points de collecte répartis dans les différents quartiers de la ville.

Cette nouvelle édition est un véritable succès puisque le service des espaces verts a comptabilisé près de 200 sapins supplémentaires déposés par rapport à l'année dernière, preuve de la nécessité de cette action. Ce service de proximité, apprécié par la population, évite ainsi le dépôt sauvage sur les trottoirs et permet de réduire la fréquentation des particuliers se rendant à la déchetterie pour se débarrasser de leurs sapins. Une fois collectés, les sapins ont été broyés directement à l'emplacement des points de collecte, où les copeaux seront destinés à être répartis sur différents massifs d'arbustes.

LE BUDGET PARTICIPATIF DANS TOUS CES ÉTATS !



Scannez ici pour
toutes les infos

Ça y est ! Depuis le 10 janvier dernier, les saranais et saranaises sont invités à faire part de leurs idées pour la ville. Pour aller à la rencontre des habitants et faire la promotion de ce dispositif, la municipalité multiplie les actions.

Toute la ville s'est parée aux couleurs du budget participatif ! Durant tout le mois de janvier, de nombreux temps de rencontres se sont tenus, invitant les saranais à participer à cet exercice démocratique autour de leurs idées. Des échanges ont ainsi eu lieu aux abords des établissements scolaires, des structures de proximité, comme au foyer Georges-Brassens, ou lors des matinées sur le marché au Bourg. Le « Parlons Saran », en direct sur Facebook et la première permanence d'aide au dépôt à la médiathèque ont également permis de répondre aux différentes questions qui pouvaient être soulevées.

Afin de rendre la démarche accessible à tous, de nouveaux temps d'aide au dépôt seront de nouveau proposés :

- Mercredi 2 février de 14h à 17h au local jeunesse du Chêne-Maillard
- Samedi 26 février de 10h à 12h au local rue Gascogne

Déjà de nombreuses propositions ont été déposées, que ça soit via la plateforme en ligne ou sur les formulaires papiers, avec des thématiques comme l'environnement, la jeunesse ou la solidarité, entre autres. Mais les saranaises et saranais ont encore **jusqu'au 11 mars**, date buttoir de dépôt, pour soumettre leurs projets pour la ville.

À vos idées !

Informations sur www.saran.fr ou auprès de vos structures municipales.

EXPOSITION DU 4 AU 24 FÉVRIER

La Nature, qu'elle soit humaine ou animale, est le thème de la présente exposition qui offre à découvrir l'expression de deux artistes.

« J'aime beaucoup raconter des histoires de façon poétique pour changer le regard que nous portons sur ce qui nous entoure » confie **Valérie Barrault, sculptrice**. Un monde réel ou poétiquement irréel, des statues élégantes dont les expressions de visages sont frappantes de réalisme et semblent nous parler. Voici ce que livre l'artiste au travers d'une série d'œuvres inédites. Fortement inspirée par la beauté de la nature, Valérie Barrault joue avec les allégories et ses patines afin de transmettre les secrets que lui murmure la terre, et notamment le lien très étroit qui unit l'Homme à la Nature.

Photographe naturaliste depuis 20 ans, Jean-Claude Picard est membre d'ACAPI (Atelier Ciné Audio Photo d'Ingré) et adhère à Loiret Nature Environnement (LNE). Les œuvres de ce chasseur d'images en méthode passive, soit en immersion dans la nature, révèlent la Loire belle et sauvage qui accueille oiseaux nicheurs et migrateurs. Cette faune riche et variée se prête au regard du photographe selon un scénario improvisé et joué à l'infini. « Ses photos révèlent une véritable recherche graphique, pour capter la poésie d'une attitude ou d'une lumière particulière » indique Michèle Abomès, responsable de la galerie du château de l'Étang.



Du vendredi 4 au dimanche 27 février

GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG. Tout public.

Du mardi au vendredi de 14h à 17h.

Samedi et dimanche de 14h à 17h30 (en présence des artistes).

Vernissage le jeudi 3 février, à partir de 18h.

Entrée libre (pass vaccinal obligatoire), fermé le lundi.

Tél : 02 38 80 35 61



LA BOULANGERIE DE LOUIS FERME SES PORTES... SES REPRENEURS ARRIVENT PROCHAINEMENT.

Après avoir tenu pendant près de 18 ans la boulangerie de Louis, rue du Bourg, **Thérèse et Didier Lacroute** ont décidé de passer la main pour profiter d'une retraite bien méritée.

Très attachés à leur activité et à la vie du Centre-Bourg, ils tiennent à exprimer leurs remerciements à leurs clients à travers ce message :

Chers clients,

Nous vous informons que la Boulangerie de Louis fermera le 31 janvier 2022 pour cause de départ à la retraite.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité depuis 2004. Durant toutes ces années nous avons eu beaucoup de plaisir à vous faire découvrir nos produits.

Une nouvelle boulangerie ouvrira prochainement dans le bourg. Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux.

Thérèse et Didier Lacroute

Pour leur implication quotidienne dans le dynamisme du Bourg, faisant de leur commerce un lieu de vie incontournable des saranais, la municipalité exprime tous ses remerciements à Thérèse et Didier Lacroute et leur souhaite une longue et agréable retraite.

En attendant que **la nouvelle boulangerie prenne ses quartiers dans les locaux commerciaux du futur ensemble immobilier** attendant, **un dépôt de pain sera mis en place au Bar « Le Cheverny »** afin de continuer à proposer ce service, essentiel à la vie du Centre-Bourg.

Sélection des principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal

Vendredi 17 décembre 2021

- Vote du budget primitif 2022 - budget principal et budgets annexes :

Le conseil municipal a voté les recettes et les dépenses composant le budget, qu'il s'agisse du fonctionnement courant de la collectivité et des investissements.

- Subventions 2022 aux associations :

Pour répondre aux demandes du milieu associatif, l'effort financier de la ville est maintenu.

- Subventions 2022 aux associations sportives :

Sections de l'USM Saran et associations se voient aidées pour leur fonctionnement courant, les déplacements et la mise à disposition d'éducateurs municipaux. Les conventions d'objectifs sont renouvelées pour cette année.

- Subventions 2022 - mise à disposition d'agents municipaux :

Comme chaque année, le conseil municipal compense le remboursement obligatoire des salaires des agents municipaux mis à disposition des associations La Saranade et Bigbandissimo.

- Prestations d'action sociale pour le personnel municipal :

Outre le conventionnement avec le Comité des Œuvres Sociales et les tarifs spécifiques pour des prestations municipales, le personnel de la ville bénéficie de prestations familiales sous conditions de ressources.

- Mise en œuvre des transferts de compétences vers la métropole :

Les conventions de mises à disposition de services sont reconduites pour l'entretien des espaces publics métropolitains.

- Aide au handicap :

Dans le cadre de sa politique de soutien aux personnes en situation de handicap, une aide financière exceptionnelle est votée pour l'aménagement d'un habitat.

- Présentation de l'esquisse du nouveau groupe scolaire :

Le conseil municipal se voit présenter en avant première l'esquisse de la future école des Parrières (cabinet Diagonal – Skarbek).

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr



Élections PRÉSIDENTIELLE et LÉGISLATIVES 2022

Les citoyens sont appelés aux urnes les 10 et 24 avril afin d'élire le Président de la République ainsi que les 12 et 19 juin pour désigner leurs députés.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Afin de pouvoir participer aux élections présidentielles et législatives, les électeurs doivent être préalablement inscrits sur les listes électorales. **L'inscription s'effectue en mairie ou via le site : www.service-public.fr.** Pour réaliser cette démarche, il est nécessaire de présenter un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de six mois. Une nouvelle carte d'électeur sera adressée aux inscrits courant mars.

NOUVELLES MODALITÉS POUR LES PROCURATIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la loi supprime pour l'établissement des procurations de vote la condition d'attachement du mandant et du mandataire à la même commune.

Ainsi, **un électeur peut à présent donner procuration à un autre électeur, même si ce dernier n'est pas inscrit dans la même commune.** Muni de la procuration et d'une pièce d'identité, le mandataire devra cependant se rendre dans le bureau de vote du mandant (éventuellement dans une autre commune) afin de voter à sa place.

Lors des deux scrutins nationaux de 2022 (présidentiel et législatif), un votant (mandataire) ne pourra détenir qu'une seule procuration établie en France. Celle-ci peut être valable pour une seule élection (premier ou second tour), ou pour une durée déterminée, dans la limite d'un an.

La procuration doit être établie au plus tôt en raison des délais d'acheminement. Elle peut se faire soit sur un formulaire normalisé CERFA, soit en téléservice.



UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION POUR INVITER LES SARANAIS, EN PARTICULIER LES JEUNES, À S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Comment inciter efficacement les habitants à s'inscrire sur les listes électorales ? Comment attirer leur attention sur ce sujet très administratif pour leur rappeler qu'ils peuvent s'inscrire jusqu'au 4 mars, et faciliter leur démarche ?

Pour répondre à ces questions, la Ville de Saran a mis sur une communication pétillante piochant dans des références cinématographiques cultes.

« Non Luke, je suis inscrit », « Oui je suis inscrit, c'est celaaaa, oui »... Durant le mois de février, les Saranais pourront lire ces messages à la tonalité étonnante, accompagnés de visuels de personnages de films, sur les panneaux d'affichage urbains ou sur les réseaux sociaux de la Ville. Cette campagne, illustrant de célèbres scènes de films, propose plusieurs versions, qui permettent de sortir d'une communication purement institutionnelle et administrative avec pour objectif avoué de lutter contre l'abstention.

Au rythme des arts

Dès à présent et jusqu'à l'été prochain, la base pré-ados de la Cailletterie développe différents projets et animations autour des arts.

Premier temps fort de ce semestre ludique, éducatif et culturel, un projet « bois », propice à la réalisation de jeux de casse-têtes.

Concevoir des casse-têtes sans prise de tête.

Tel est l'objet de l'atelier « bois » proposé aux 9-14 ans par **Simon Dolleans** chaque mercredi matin depuis janvier, et ce, jusqu'aux vacances d'hiver.

« L'idée de ce projet autour du bois m'est venue lors d'un séjour « atelier bricolage » confie l'intéressé. « J'aime bien travailler le bois. J'ai donc décidé de faire partager cette activité aux enfants en leur proposant ». Après une vidéo de présentation, comme désormais pour chaque nouvelle activité, les 9-14 ans volontaires se sont lancés dans la fabrication de ces jeux qui sollicitent notamment la concentration et la logique, mais aussi... la patience. « Il s'agit pour les pré-ados non seulement de fabriquer ces jeux, mais aussi de les résoudre » glisse non sans malice l'animatrice.

Bois, boulon et ficelle

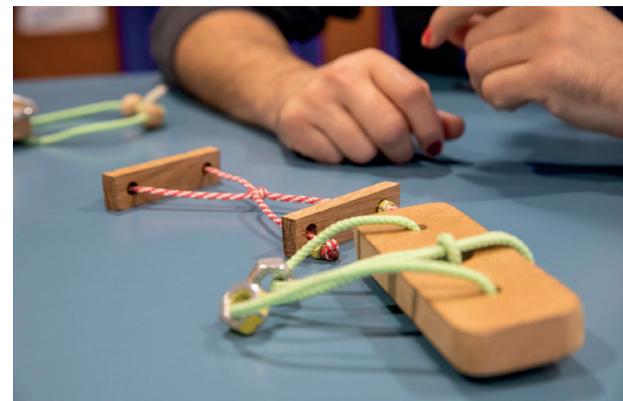
Dans le détail, 3 modèles de jeux de casse-tête sont proposés aux pré-ados durant les 5 séances hebdomadaires. « Ces modèles sont assez

faciles à concevoir. C'est un bon moyen pour les enfants de s'initier. Ils ont déjà eu une première approche du bois précédemment » indique Simon. Ces jeux sont conçus à base de bois MDF (medium), de ficelle et de boulons plats, issus de récupération. Soit « un matériel assez simple et accessible pour les enfants ». Côté « gros œuvre », à savoir la découpe et le perçage des morceaux de bois, les opérations s'effectuent en toute sécurité sous la houlette de l'animateur. Les jeux de casse-têtes enfin assemblés, chaque participant à ce projet repartira avec sa propre création. Libre à lui ou elle ensuite de percer le mystère de ces jeux particulièrement captivants.

• Arnaud Guilhem



#TERRESDEJEUX2024



Des projets tout au long de l'année

Thématique centrale de ce premier semestre 2022, les arts se déclinent en différents projets à la base de la Cailletterie.

L'initiation aux arts, en lien avec le programme scolaire des pré-ados, figure en bonne place des animations hebdomadaires. Découverte d'artistes, exploration de diverses techniques picturales, « nous souhaiterions avec les jeunes, transformer la base en une galerie » indique **Maxime Cavard, le directeur.**

Un projet Grafitti, durant lequel les pré-ados mettront la main à la pâte, doit par ailleurs contribuer à rajeunir le mobilier de la base. Des activités de jeux de rôle, très prisées par les habitués de la base, leur permettront de donner libre cours à leur imagination et leurs talents d'interprétation.

Tout au long de l'année, la base de la Cailletterie s'inscrit également dans l'élan sportif de la Ville, labellisée « Terre de jeux 2024 », à travers différentes animations.



INFOS PRATIQUES

Renseignements

Direction Éducation et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18

Toutes les actions, prestations annoncées sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution COVID-19 et des nouvelles mesures gouvernementales.



LES DATES LIMITES DE RÉSERVATION

Réservation sur l'espace famille ou à l'accueil de la mairie (guichet unique) - Pour tout savoir sur les programmes, consulter les « pages activités » dans votre espace famille ou [flashez ci-contre](#).



LES VACANCES DE PRINTEMPS DU 11 AU 22 AVRIL 2022 (fermeture le 18/04/22)

Les centres de loisirs : des temps de jeux, d'amusement, de découverte, de repos et de détente

- Marcel-Pagnol maternel (3/5 ans), Marcel-Pagnol élémentaire (6/8 ans), Base de la Caillerette (9/14 ans) > **réservations jusqu'au 19 mars 2022**

Les stages sportifs : des pratiques sportives diversifiées s'adressant aux jeunes Saranais du CE1 à la 5^e

- Du 11 au 15 avril 2022 > **réservations jusqu'au 19 mars 2022**

- Du 19 au 22 avril 2022 > **réservations jusqu'au 26 mars 2022**

Les clubs ados du Bourg, du Vilpot et du Chêne-Maillard (s'adressant aux 11/17 ans), **le club mécanique** (à partir de 12 ans) ouvriront quant à eux leurs portes pour proposer leurs activités loisirs - adhésion jeunesse obligatoire (10€ pour 2022 - disponible au sein des clubs et du Point Information jeunesse).

LES TEMPS FORTS ENFANCE-JEUNESSE



LE BAF A : C'EST QUOI, C'EST COMBIEN, ÇA SE PASSE COMMENT, C'EST À QUEL ÂGE, OÙ S'INSCRIRE ?

Pour répondre à toutes ces questions, le Point Information Jeunesse organise **le mardi 15 février 2022, de 14h à 17h**, un temps d'information sur le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur au Château de l'Étang (participation sur inscription, réservée aux Saranais à partir de 15 ans).

Documents, contacts, échanges d'expériences avec des animateurs, visite des structures et centres de loisirs afin de vivre un temps d'immersion...

! Pour en savoir plus - Contacter le PIJ au 02 38 80 34 12

EN FÉVRIER, DES VACANCES ANIMÉES POUR LES JEUNES DANS LES RELAIS DE QUARTIER !

Les relais de quartier (clubs ados) sont des lieux de vie où les jeunes peuvent venir réaliser des activités/projets individuels ou collectifs, découvrir, pratiquer des temps sportifs, manuels, culinaires, culturels, agir au sein de sa structure ou de son quartier ou bien tout simplement se retrouver pour échanger, partager des moments conviviaux de détente, de jeux...

Les vacances scolaires sont aussi des moments forts pour participer, s'impliquer, proposer ses idées et construire ensemble ses vacances. Une seule chose à faire, venir rencontrer les animateurs sur sites pour en parler !

! Pour en savoir plus – Contacter les relais de quartier (Vilpot/Bourg/Chêne-Maillard) au 02 38 80 34 11 (34 06)



RAPPEL



PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023 POUR LES ENFANTS NÉS EN 2019

Attention, vous avez jusqu'au 5 mars 2022 pour procéder à cette démarche en mairie (se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du livret de famille). Si votre enfant est le premier de la famille à être scolarisé, un dossier de quotient familial doit être établi en mairie (se munir du carnet de santé et de l'assurance de l'enfant, de votre avis d'imposition ou de non-imposition 2021, si séparation, d'un extrait de jugement pour la garde des enfants et de pension alimentaire...)

Pour en savoir plus – 02 38 80 34 17 / 02 38 80 34 10



(Un) atelier Cumbia au Foyer Georges-Brassens

Dans le cadre de leurs études, quatre élèves du lycée Sainte-Croix d'Orléans ont initié récemment une dizaine de résidentes à cette danse latino-américaine. Une rencontre intergénérationnelle appréciée de tous.

Elles/ils se prénomment **Jade** (la sarranaise du groupe), **Charline, Méline et Mathéo**, sont élèves de terminale SPVL (Services de Proximité et Vie Locale) au lycée Sainte-Croix d'Orléans, et ont entrepris depuis l'automne de convertir les résidents du foyer Georges-Brassens au rythme chaloupé de la Cumbia. Une musique et danse originaire de Colombie, en vogue depuis plus d'une décennie en Europe.

Si ce projet sort des sentiers battus, il est d'autant plus sérieux. « Au cours des deux dernières années de notre bac, nous devons réaliser un « chef d'oeuvre », expliquent les lycéens. « Ce projet pluridisciplinaire compte comme épreuve à l'examen final, avec un oral individuel ». D'un pas à l'autre, leur démarche les a menés à la rencontre de **Manue Goin**, chargée d'animation au foyer Georges-Brassens. « C'est un projet génial » résume-t-elle avec enthousiasme. « Il y a une forte demande de la part des ré-

sidents pour des projets intergénérationnels. Cela apporte de la fraîcheur, une énergie nouvelle ». De fait, entre le 30 novembre et le 28 janvier dernier, lycéens et résidentes se sont retrouvés presque chaque mardi après-midi pour un rendez-vous « Cumbia » d'à peu près une heure. La première séance a été consacrée à la présentation du projet puis à l'origine et l'histoire de cette danse, liée à celle de l'esclavage, avec un diaporama. Connaissances faites, une « ambiance chaleureuse » s'est rapidement installée se remémorent les lycéens.

Entrées dans la danse

Chacun de ces rendez-vous au foyer Georges-Brassens a fait l'objet d'une attention particulière de la part des lycéens. « On a préparé une chorégraphie et on a accompagné les participantes tout le long. Elles ont été réceptives. Toutes se sont prêtées au jeu et nous avons eu des échanges

à la fin des séances » indiquent-ils. « Nous avons également dessiné la danse, afin que les résidentes puissent s'entraîner de leur côté ».

De leur côté justement, les six premières et dynamiques participantes, septuagénaires, octogénaires et nonagénaires, ont fait prestement des émules. Un élan joyeux malheureusement stoppé à la mi-janvier, en raison de l'épidémie.

Réunies dans la salle d'activités du foyer, **Ami, Huguette, Ginette, Odette et Isaura** témoignent à l'unanimité que ces rendez-vous leur manquent. « Voir des jeunes et échanger avec eux, c'est sympa. Nous avons pris du plaisir. Le contact s'est fait comme si nous étions leurs grand-parents, sans jugement de valeur. Ces jeunes ont été patients pour nous montrer les pas de la Cumbia. Ils ont fait preuve de bienveillance. Ils nous ont adoptées » confient-elles volontiers avec humour, entraî... et déception évidente. Cet élan n'est cependant pas vraiment retombé. « Il m'a don-

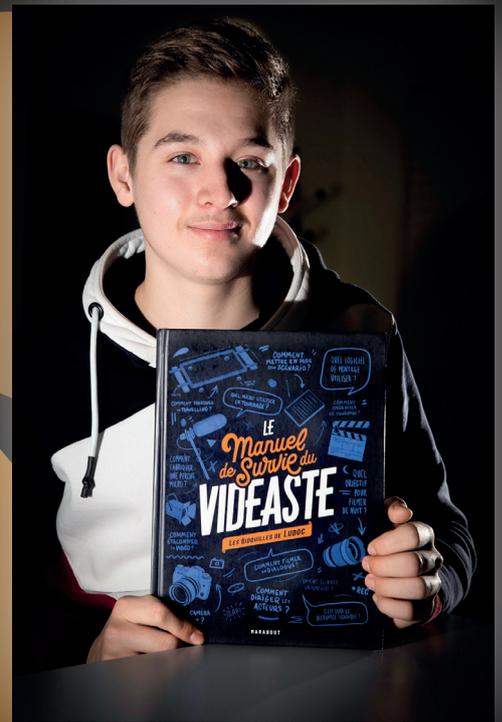
né l'envie de rebondir, en proposant un atelier danse tous les quinze jours au foyer, pourquoi pas en lien avec ces lycéens » précise Manue Goin. L'effet d'entraînement de la Cumbia, le plaisir partagé de la danse une fois encore.

• **Arnaud Guilhem**



La magie du grand écran

À tout juste 18 ans, Virgil Gatine vient d'entreprendre ses études à l'École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle (ESRA) de Paris. Son objectif : devenir réalisateur ou scénariste de cinéma et embrasser l'univers du 7ème art.



Découverte de Paris, découverte des coulisses du cinéma, apprentissage de l'autonomie... Depuis septembre **Virgil Gatine** vit un rêve éveillé en cinémascope.

Plus prosaïquement, « 2021 a été l'année des diplômes » résume-t-il avec humour. BAFA finalisé, permis de conduire validé, Bac Histoire et Géopolitique obtenu, ce jeune Saranais à l'allure juvénile, « bien dans sa vie et dans ses baskets », a connu aussi LA révélation. « Mon orientation a été hyper compliquée depuis toujours. En 3^{ème}, je voulais être architecte. Plus tard, je me suis redirigé pour être prof d'Histoire. En terminale, j'ai visionné énormément de films. J'aimais déjà ça. Et je me suis dit « Pourquoi pas ? ». Ça a été le bon côté du confinement ». De là, les événements se sont accélérés. « J'ai trouvé ma formation sur le net à deux mois de Parcoursup. Ma décision a été prise trois semaines avant le concours d'accès à l'ESRA. J'ai d'abord été retenu à Nice, puis la semaine d'après à Paris. Ma mère est super contente, car je ne suis pas trop loin de Saran ». Depuis septembre, Virgil découvre l'univers

professionnel du cinéma et s'initie aux métiers de l'audiovisuel. Il vise un diplôme soit en 3 ans, soit en 5 ans (DHEC, Diplôme des Hautes Études Cinématographiques). Son objectif : devenir soit réalisateur, « pour tourner des longs métrages avec des budgets et le matériel adéquat », soit scénariste, « et écrire des histoires à foison, les partager avec des réalisateurs, faire rêver et émouvoir les spectateurs ».

L'Enfance de l'Art

L'histoire de Virgil et du grand écran est au B.a.-ba. « J'ai des cours un jour sur deux, plus de projets hors cursus (découverte et maîtrise du matériel, réalisation de courts-métrages). Les enseignants sont des professionnels du cinéma ». La formation se compose de cours magistraux et de travaux pratiques. Ingénieur du son, scripte, monteur, réalisateur, scénariste... L'univers professionnel du cinéma compte de nombreux métiers. « On apprend les techniques de la photo, de la vidéo, de la prise du son, du découpage en storyboard, du montage, notre forma-

tion est très diversifiée et ouvre plein de portes. Durant les trois ans on fait des stages et on ressort avec un carnet de contacts. Sur place, on a un local avec du matériel à disposition. Je suis content d'être dans cette école, je m'épanouis vraiment. J'ai trouvé ma voie. C'est devenu une passion ». Créativité et assiduité sont de mise. « J'ai un planning chargé et il ne faut pas compter son temps. Le cinéma est un monde où toutes les idées sont réalisables. J'ai toujours été créatif. Plus jeune, à la base de la Caillerette, il fallait que je crée quelque chose, comme une borne arcade, une machine à sous ou une autre à remonter le temps ». L'an dernier, avec deux amis, Virgil a réalisé de A à Z deux courts métrages en vidéo. « Ça met déjà un peu dans l'ambiance. Mon but est de réaliser des projets avec plus de matériel ». Parmi les ombres sur le grand écran noir, la précarité qui sévit dans les métiers du cinéma et les aléas qui en découlent. « Cela peut se déclencher ou pas. Je prends le risque », conclut le jeune homme avec aplomb.

• **Arnaud Guilhem**

LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES EN CINÉMA

Une cinquantaine d'écoles préparent aux métiers de l'audiovisuel ou du cinéma. Les spécialités réalisation, montage, production y sont fréquentes.

Établissements publics : elles sont proposées à La Fémis, à Louis Lumière (ENSL), à l'ENSAV et à l'INAsup.

Établissements privés : l'ESRA Paris, l'ESEC, 3IS ou encore l'ISCPA (spécialisée dans la production, la diffusion et la distribution de films).

La formation au scénario tend à se développer : à côté de La Fémis et du CLCF, on trouve désormais la CinéFabrique, l'ESEC et 3IS, Kourtrajmé et L'École de la Cité.

La Fémis et le CLCF préparent aussi au métier de scripte. La Fémis dispense également une spécialisation en décor de cinéma. Certaines écoles sont axées en animation ou effets visuels.



Restauration municipale Février

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 7 FÉVRIER

Menu végétarien

- 🌱 Salade coleslaw bio (chou blanc/carottes)
- 🥚 Œufs sauce mornay
- 🍷 Coquillettes semi complètes bio
- 🧀 Fromage blanc bio aux fruits

MARDI 8 FÉVRIER

- 🥬 Macédoine de légumes
- 🐟 Dos de colin sauce crustacés
- 🍆 Beignets de courgettes
- 🍷 Rondelé bio
- 🍎 Fruit de saison

MERCREDI 9 FÉVRIER

- 🌱 Salade de riz bio à la niçoise
- 🍷 Rôti de dinde au jus
- 🥬 Épinards bio béchamel
- 🧀 Camembert bio
- 🍎 Fruit de saison

JEUDI 10 FÉVRIER

- 🥬 Salade
- 🍷 Sauté d'agneau au thym
- 🍌 Flageolets
- 🍷 Comté
- 🍰 Gâteau au yaourt pépites de chocolat

VENDREDI 11 FÉVRIER

- 🍷 Potage tomates, emmental râpé
- 🍷 Jambon blanc (terrine de légumes)
- 🥬 Jardinière de légumes
- 🍎 Fruit de saison

LUNDI 14 FÉVRIER

- 🥬 Chou rouge bio
- 🍷 Lasagnes bolognaise
- 🥛 Yaourt aromatisé bio

MARDI 15 FÉVRIER

- 🥬 Taboulé à la semoule bio
- 🍷 Sauté de veau marengo
- 🥬 Haricots verts bio
- 🍎 P'tit fruité
- 🍎 Fruit de saison

MERCREDI 16 FÉVRIER

- 🥬 Salade d'endives
- 🍷 Filet de saumon à la crème de légumes
- 🍷 Riz bio
- 🍷 Crème dessert chocolat bio

JEUDI 17 FÉVRIER

- 🍷 Rillettes de sardines
- 🍷 Rôti de porc à la moutarde
- 🥬 Chou fleur bio
- 🍷 Bûche de chèvre bio
- 🍎 Fruit de saison

VENDREDI 18 FÉVRIER

Menu végétarien

- 🥬 Betteraves bio œuf dur
- 🍷 Pizza végétarienne
- 🥬 Salade iceberg vinaigrette
- 🍷 Kiri bio
- 🍎 Fruit de saison

LUNDI 21 FÉVRIER

- 🥬 Salade iceberg
- 🍷 Saucisse de volaille
- 🥬 Petits pois carottes bio
- 🧀 Gouda bio
- 🍷 Compote bio

MARDI 22 FÉVRIER

Menu végétarien

- 🍷 Crêpe au fromage
- 🍷 Sauce dahl aux lentilles corail
- 🍷 Riz bio
- 🍷 Petit suisse nature
- 🍎 Fruit de saison

MERCREDI 23 FÉVRIER

- 🥬 Céleri rémoulade
- 🍷 Sauté de bœuf à la hongroise
- 🍷 Polenta bio
- 🍷 Crème dessert vanille

JEUDI 24 FÉVRIER

- 🍷 Potage haricots blancs
- 🍷 Poisson du jour sauce espagnole
- 🍷 Haricots beurre
- 🍷 Beaufort
- 🍎 Fruit de saison

VENDREDI 25 FÉVRIER

- 🥬 Carottes râpées bio
- 🍷 Escalope de dinde
- 🍷 à la crème de champignons
- 🍷 Purée de pommes de terre
- 🥛 Yaourt bio aromatisé

L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation.
Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.saran.fr

Requalification du Centre ville

Retours sur l'enquête de concertation

ON EN PARLE #13

Après Dessine-moi ton bourg en mars 2021, une nouvelle concertation avec les utilisateurs s'est tenue en novembre dernier autour de la requalification du Centre Ville. Retour sur la démarche et les résultats de l'enquête.

Méthodes de l'étude : écouter, recueillir, appréhender

Engagées dans une démarche participative et de transparence vis-à-vis des habitants, la Ville de Saran et *Siam conseil*, l'agence en charge du pilotage du projet, ont proposé l'organisation de plusieurs actions de concertation avec les usagers :

- Des entretiens avec des usagers réguliers
- Des micro-trottoirs
- Un sondage a été réalisé et distribué à grande échelle, appuyé par la possibilité d'y répondre directement en ligne sur internet, afin de récolter de nombreux avis sur l'utilisation actuelle du bourg et les attentes qui en découlent.

Profil des participants

- + de **60 %** habitent Saran depuis plus de 10 ans
- **59 %** des participants sont des actifs avec une part importante d'employés, cadres ou professions intellectuelles
- **1/3** sont des retraités
- **36,5 %** entre 31 et 41 ans et **30 %** entre 46 et 65 ans

Modes de déplacements

- **69 %** s'y rendent en voiture et **38 %** à pied,
- Les 31-45 ans déclarent à plus de **50 %** utiliser la voiture seulement, alors que les modes doux sont employés en majorité par les générations les plus âgées.

Les conditions de déplacement à pied sont majoritairement jugées moyennes ou à améliorer :

Les conditions de déplacement en vélo sont jugées globalement insatisfaisantes :

« Trop de circulation pour traverser rapidement face au bar — Des voitures mal garées près du bar, sur le passage piéton et trottoir. »

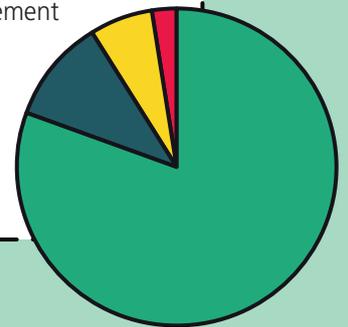
« Manque de parking à vélo »
-
« Pistes cyclables absentes »

238 réponses au sondage

Nom du quartier

Les participants désignent spontanément ce secteur de la ville comme :

- **68,5 %** - Le Centre-bourg
- **9 %** - Centre-ville
- **5,5 %** - Quartier du Château
- **2 %** - Le Bourg



Stationnement

643 places de stationnement référencées

Sur la facilité de stationnement : résultats partagés.

« Pas assez ou peu de place, toutes les places sont déjà occupées »

« On peut se garer à moins d'une centaine de mètres... »

Ambiance du secteur

- + **Qualités perçues** : présence du végétal et caractère calme et résidentielle.
- **Valeurs négatives** : sans charme et bruyant

Usages du secteur

- Plus de **50 %** des répondants se rendent plusieurs fois par semaine dans le secteur
- Motifs de venue : **71 %** pour utiliser les commerces et services
- Fonctions à créer : **71 %** pour des festivités de quartier, brocantes ou accueil d'association
- Diversifier les commerces et services
- **55,5 %** Principalement les services de santé et les commerces de bouches

« Marché à étoffer car victime de son succès »

« Créer plus d'animations »

« Organiser une fête de la musique »

« Les commerces sont vieillissants et mal signalés »

Prochaines étapes

Janvier/Février : Élaboration de 3 scénarios par Siam Conseil

Fin février : Comité citoyen. Atelier participatif sur les scénarios

Fin mars : Formalisation d'un scénario de synthèse

Jusqu'en juin : Poursuite de la participation du Comité citoyen





UN BUDGET MÉTROPOLITAIN *sans concertation*

Dossier réalisé par Clément Jacquet

Le 27 janvier Orléans Métropole a voté son budget 2022 et acté le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), document qui détermine les principales dépenses dans chacune des 22 communes jusqu'en 2026. L'ensemble des élus saranais n'y ont pas apporté leur voix. On y trouve en effet de coûteux investissements directement issus du programme électoral du seul maire d'Orléans, comme la restructuration des mails et le développement de la ZAC Madeleine autour et dans l'ancien hôpital... Des opérations qui, dans une situation financière déjà fortement dégradée, vont obérer les projets des communes périphériques. Explications.

La crise politique qui en octobre a secoué la collectivité métropolitaine a aujourd'hui des conséquences directes sur la vie saranaise. Souvenons-nous : Christophe Chaillou, alors président d'Orléans Métropole, avait été mis en minorité sur deux délibérations. Face à une situation de blocage, il avait été poussé à démissionner. Un conseil métropolitain exceptionnel avait alors porté à la présidence Serge Grouard, maire d'Orléans. Une nouvelle gouvernance qui pour Saran change la donne. « Ça nous est tombé dessus, explique **Maryvonne Hautin, maire et conseillère métropolitaine.** Nous avons assisté à un acte théâtralisé, à une mise en scène cousue de fil blanc.

De la politique politicienne qui donne une mauvaise image de l'institution, et place bien bas les intérêts du citoyen ».

Des investissements tournés principalement vers Orléans

L'élection en juillet 2020 d'un maire de gauche à la tête d'Orléans Métropole avait soulevé des espoirs. « Nous n'avions pas signé un pacte de gouvernance avec Christophe Chaillou, mais nous étions sur la même ligne de conduite sur de nombreux sujets, poursuit Maryvonne Hautin. Maintenant ça change tout ». Et **Christian Fromentin, premier adjoint au maire et vice-président de la Métropole,** de

compléter : « Durant les quinze mois de la présidence Chaillou, les choses ont bien fonctionné. Nous avons travaillé autour de valeurs communes pour l'intérêt de l'ensemble de la population, en veillant à n'écarter aucun habitant ».

La nouvelle donne va contre certains engagements pris sous Chaillou et remet donc en cause de nombreux projets saranais en cours. Au cœur des griefs : le financement par la Métropole d'opérations qui figuraient dans le programme du maire d'Orléans lors des dernières municipales. Les deniers des 280 000 habitants de l'intercommunalité vont essentiellement au financement d'équipements et de structures de la ville-centre (Ndlr : 60 % des

► **CO'Met**

Avec 50 millions d'euros supplémentaires sur le budget initial, la facture s'alourdit toujours plus.



LA DÉRIVE FINANCIÈRE DU CO'MET

La facture du chantier de la structure trois en un ne cesse d'enfler. Le coût du CO'Met, mastodonte qui comprend un palais des congrès, un nouveau parc des expositions et une salle polyvalente, a pris 50 % en 5 ans, passant de 100 à 150 millions d'euros. Les élus métropolitains sont régulièrement invités à voter des avenants pour pallier des oublis et des contraintes économiques non mesurées (derniers en date : une buvette et des sanitaires pour un montant de 6 millions d'euros). Les élus saranais avaient été les seuls et les premiers à alerter sur cette dérive, notamment sur le coût très élevé et des équipements surdimensionnés et non fondés. Le parc des expos accueillera une première manifestation en septembre, le palais des congrès en août. Entre septembre et décembre, le coût de fonctionnement du CO'Met est estimé à un million d'euros. Quid pour les années suivantes ?

projets nouveaux métropolitains émanent d'Orléans alors qu'elle ne représente que 40 % de la population).

Le Plan Pluriannuel d'Investissement, feuille de route financière des cinq prochaines années, prévoit la restructuration complète d'une partie des mails d'Orléans pour un coût estimé à 72,5 millions d'euros. Ce chantier comprend la suppression des trémies du boulevard Jean-Jaurès et de place d'Arc, les mises à niveau des boulevards Rocheplatte et Jaurès, le redressement de la ligne de tram au niveau de place d'Arc, la construction de deux parkings souterrains liés à l'opération immobilière Madeleine - Faculté de Droit (voir le plan pages suivantes)... Le PPI prévoit également 40 millions d'euros pour l'installation de panneaux solaires dans le cadre d'un plan sur les énergies renouvelables. Au vu de l'explosion de la dette, on peut s'interroger sur l'intérêt de la Métropole à concurrencer l'opérateur public de l'énergie.

Les voiries saranaises oubliées

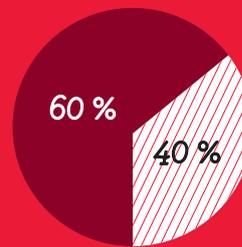
Autre point de discordance : Orléans Métropole a choisi de financer largement des établissements privés d'enseignement supérieur (l'École spéciale des travaux publics et l'Institut supérieur du commerce, logé à grands frais dans l'ancien collège Bailly) à hauteur de 24 millions d'euros. D'une part, ces écoles privées pratiquent des frais d'inscription prohibitifs. D'autre part, c'est autant de crédits qui feront défaut à l'Université, notamment pour créer une si nécessaire 1^{ère} année de médecine à Orléans. Pour Maryvonne Hautin, « L'intercommunalité doit ac-

compagner équitablement toutes les communes et surtout, avoir l'intérêt général comme unique boussole. Aujourd'hui, certaines s'organisent des programmes sur mesure et tournent le dos à l'intérêt commun ».

Ces arbitrages budgétaires se font au détriment d'autres priorités. Il en va ainsi de la voirie, domaine essentiel à la qualité de vie des habitants, dont la compétence a été transférée en 2017. Le budget consacré aux voies structurantes, qui est de 7,5 millions d'euros cette année pour l'ensemble de la Métropole, enregistrera une coupe drastique dès 2024 en passant à 5 millions. Sur la liste métropolitaine des travaux à venir sur les voies structurantes, aucune rue n'est citée. En décembre Madame le maire a adressé à la Métropole un courrier listant les urgences saranaises : rues du Bourg, Passe Debout, de l'Orme au coin, Anatole Fauchoux, ancienne route de Chartres...

Les autres voiries communales ne sont pas mieux loties. Le budget global métropolitain consacré aux voies communales pour la mandature fond de moitié en deux ans, passant de 20,9 millions d'euros cette année à 11 millions en 2024. Il est important de rappeler que depuis le transfert des voiries à la métropole la mairie lui verse chaque année l'équivalent de l'enveloppe financière qu'elle consacrait à l'entretien des rues communales chaque année (soit 962 000 euros). Les travaux réalisés depuis sur Saran correspondent à 95 % des sommes transférées, ceux d'Orléans s'élèvent à hauteur de 244 %, ceux de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin à 245 %, de Saint-Privé-Saint-Mesmin à 201 %...

189 millions € dédiés aux nouveaux projets



60 % de ces investissements concernent uniquement les mails et le parc photovoltaïque, projets concernant la seule ville d'Orléans.

Pourtant, les Orléanais ne représentent que 40 % de la population de la métropole. Les autres communes financent donc les programmes électoraux du maire d'Orléans.



► Les rues saranaises

Rues du Bourg, Passe Debout, de l'Orme au coin, Anatole Fauchoux, ancienne route de Chartres... aucune rue saranaise n'est prévue dans les travaux de la métropole.

Par équité pour tous les habitants de l'agglomération, il serait logique que les villes qui ont pris de l'avance freinent leurs investissements.

La requalification de la RD2020 à l'arrêt

Autre sujet d'inquiétude : la requalification de la RD2020 Nord ne figure plus dans les opérations programmées. Une première partie réalisée en 2020 entre le rond-point de la Vallée et celui des Cinémas avait constitué l'amorce d'un boulevard urbain et permis de changer l'ensemble des canalisations d'eau. Les élus saranais espéraient la poursuite des travaux jusqu'à Carrefour. À minima sur le tronçon qui court jusqu'à la Chatonnerie.

À noter que la ligne budgétaire consacrée aux pistes cyclables sur le territoire métropolitain, qui s'élevait à 5 millions d'euros, a disparu.

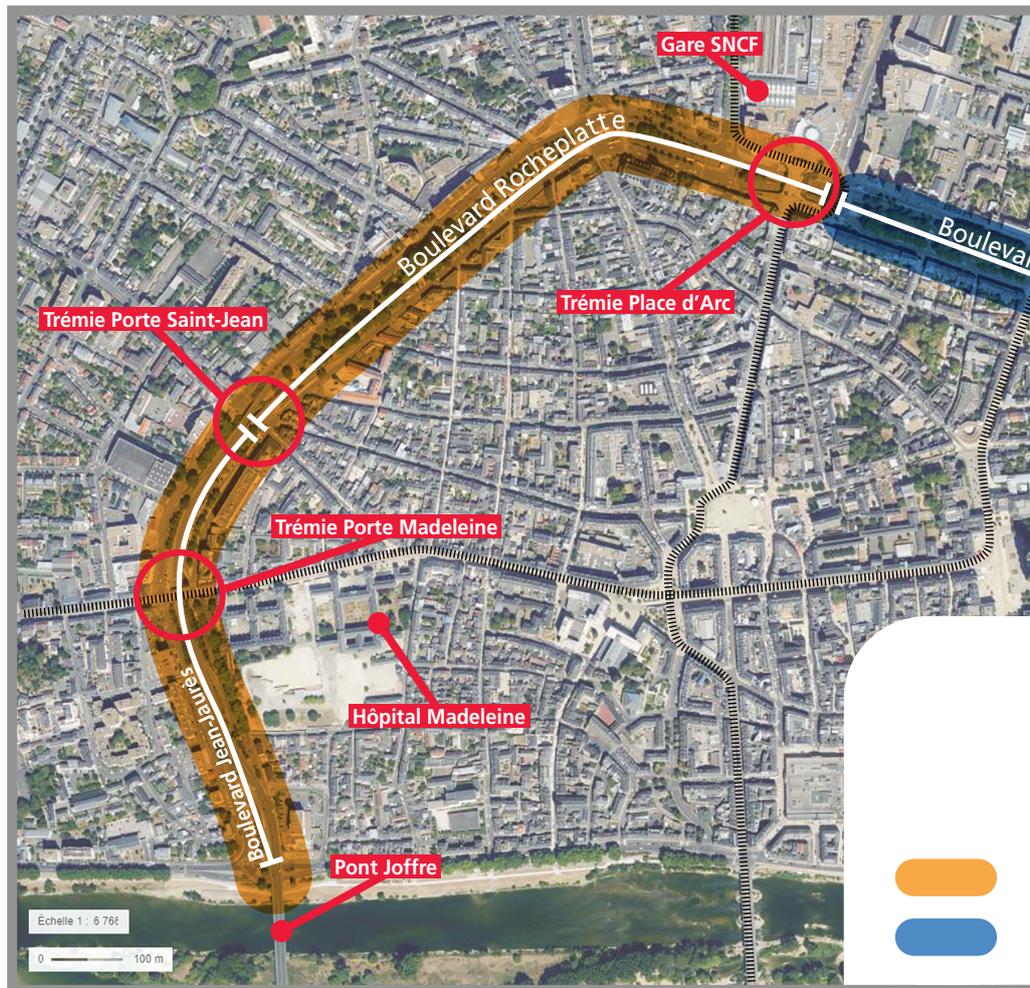


► Un bus à haut niveau de service serait à privilégier.

Par ailleurs la mairie de Saran poursuit son engagement en faveur d'un transport en commun en site propre (TCSP) qui desservirait des zones à fort potentiel d'utilisateurs (Ancien aérodrome, Cap Saran, Pôle 45...). Dans ce sens, les élus saranais préconisent un bus à haut niveau de service, moins coûteux qu'un tramway. La municipalité tient à être source de proposition sur les actions et opérations métropolitaines. Elle a réalisé lors des municipales un document en quinze points pour améliorer les services de la Métropole à la population et qui est consultable sur le site Internet de la commune (www.saran.fr).

Un manque de consultation de la population

Lors du passage de l'Agglo à Orléans Métropole en 2017, Saran a été la seule commune à organiser un référendum pour permettre aux habitants de donner leur avis. Aujourd'hui les élus constatent l'écart grandissant qui existe entre les orientations budgétaires de la Métropole et les besoins de la population. « Orléans



► L'ancien hôpital Madeleine



► Déviation du tram au niveau de Place d'Arc



► La trémie Place d'Arc

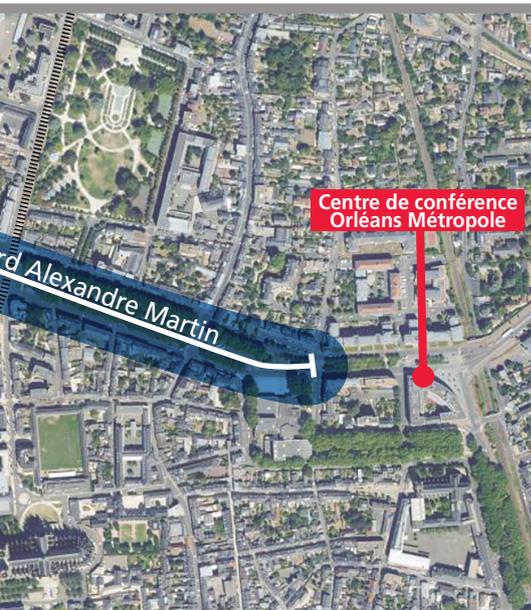
Métropole est une structure hors-sol, coupée de la population, qui ne prend jamais son pouls, assure **Mathieu Gallois, adjoint municipal à la vie et aux relais de quartier, à la citoyenneté et conseiller métropolitain**. Nous demandons une politique intercommunale qui regarde la réalité en face, qui répond aux réels besoins des habitants. La priorité de la Métropole est déjà de bien faire ce qu'elle a à faire, au lieu de se lancer dans des investissements destinés à son prestige, à son rayonnement ».

Le président de la métropole, face à une situation financière très préoccupante, a annoncé en décembre qu'il souhaitait faire de fortes économies dès cette année. « Les économies de fonctionnement se feront sur le dos du personnel, complète Maryvonne Hautin. J'aurais aimé qu'on fasse un point d'étape sur la dette, en associant l'ensemble des communes. Nous

aurions aussi pu faire une pause sur certains projets. En poursuivant cette politique nous allons droit dans le mur ».

Le fruit d'une mauvaise gestion

« Serge Grouard dit laver plus blanc alors que c'est lui et sa famille politique qui sont à l'origine de la situation financière que nous subissons, qui est le fruit d'une mauvaise gestion, lance **Sylvie Dubois conseillère municipale aux finances et conseillère métropolitaine**, qui dénonce par ailleurs l'injustice et l'arbitraire du budget. Les annonces de baisse des dépenses sont de l'esbroufe. Il faut changer de politique. Pour notre part nous allons continuer à être force de proposition et à rester vigilant. À défendre les intérêts de la population saranaise et aussi ceux de tous les habitants de l'agglomération ».



Centre de conférence
Orléans Métropole

Boulevard Alexandre Martin

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES MAILS D'ORLÉANS

72,5 millions d'investissement

50 millions d'investissement
supplémentaire à prévoir



Boulevard
Alexandre-Martin

de d'Arc

LES POINTS DE DISCORDE DES ÉLUS SARANAIS AU BUDGET MÉTROPOLITAIN

Au sein de la métropole d'Orléans, gouvernée par l'ensemble des 22 communes qui la compose, les élus saranais sont partie prenante mais n'ont aujourd'hui pas la possibilité de déterminer à eux seuls les politiques qui doivent y être menées. Parmi les projets actés par la métropole et son président, voici les points que les élus saranais contestent dans la présentation du budget métropolitain portant notamment sur des investissements coûteux directement issus du programme électoral du maire d'Orléans :

- ▶ Une répartition inégale des investissements sur les 22 communes métropolitaines.
- ▶ Une politique budgétaire ne prenant pas compte des besoins réels des habitants.
- ▶ La restructuration des mails d'Orléans à hauteur de 72,5M€ comprenant la requalification des boulevards Rocheplatte et Jean-Jaurès jusqu'au boulevard Alexandre-Martin, la suppression des trémies sur ces voies, et la modification du tracé du tram.
- ▶ Le développement de la ZAC de la Madeleine et la création de parkings, autour de l'ancien Hôpital qui accueillera la future faculté de Droit Économie Gestion.
- ▶ Un financement d'équipements et de structures orienté en très grande partie vers Orléans au détriment des autres communes de la métropole
- ▶ Une réduction drastique des budgets alloués aux travaux de voiries, qui laisse craindre la non programmation de travaux sur les urgences saranaises : rues du Bourg, Passe Debout, de l'Orme au coin, Anatole Fauchoux, Ancienne route de Chartres, RD2020...
- ▶ L'installation de panneaux solaires à des coûts exorbitants.
- ▶ La disparition de la ligne budgétaire consacrée aux pistes cyclables sur le territoire métropolitain.
- ▶ Le financement d'établissements privés d'enseignement supérieur.

▶ RD2020

La poursuite de la requalification de la RD2020 Nord ne figure plus dans les opérations programmées.



la RD2020 - section Cap Saran - cinémas



la RD2020 - section cinémas - La Vallée

Février 2022

Le calendrier annoncé ci-dessous est susceptible de modifications selon l'actualité liée à l'épidémie de la Covid 19, et des décisions gouvernementales. Le Pass sanitaire est susceptible d'être appliqué à certains évènements selon les protocoles en vigueur.



Du 4 au 27 février

EXPOSITION SCULPTURE DE VALÉRIE BARRAULT ET PHOTOGRAPHIE DE JEAN-CLAUDE PICARD

- > Galerie du château de l'Étang
02 38 80 35 61
chateau.etang@ville-saran.fr
- > Du mardi au vendredi de 14h à 17h
- > Samedi et Dimanche de 14h à 17h30 (en présence des artistes)
- > Fermé le lundi
- > Entrée libre avec le Pass Sanitaire.

Samedi 5 février

SOPHROLOGIE ET STRESS

- Stage ados-adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 - > DE 10H À 12H30
 - > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM



RENCONTRE DÉDICACE AVEC CATHERINE SECQ autrice Orléanaise

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 11H
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

Samedi 5 février

SOPHROLOGIE & CONCENTRATION

- Stage enfants proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 - > DE 14H À 15H30
 - > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

CLUB DE LECTURE 13-18 ANS

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 16H
- > ENTRÉE LIBRE

Dimanche 6 février

LES RENDEZ-VOUS ZUMBÉ !

- Proposé par Art's Danse
- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
 - > DE 10H30 À 11H30
 - > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 09
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

SCRAPBOOKING

- Atelier parents/enfants proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 - > DE 10H À 12H
 - > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL N3

- Saran reçoit Bourges Foot 18
- > STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
 - > À 15H.



Du 7 au 11 février

STAGES SPORTIFS

- Futsal, judo, multisports
- > ACCUEIL GYMNASSE JEAN-MOULIN
 - > ENTRE 8H30 ET 10H
 - > RENSEIGNEMENTS 02 38 80 36 01

Mardi 8 février

CRÉATION NUMÉRIQUE

- Mapping vidéo pour les 10-14 ans
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 - > À 15H
 - > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



Samedi 12 février

HAND LIQUI MOLY STARLIGUE

- Saran reçoit Cesson-Rennes
- > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
 - > À 20H30

Dimanche 13 février

BASKET N3 (F)

- L'Usm Saran reçoit le Club Basket d'Ifs (2)
- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
 - > À 15H30



Lundi 14 février

DON DU SANG

- > SALLE DES FÊTES
- > DE 15H30 À 19H30
- > RENSEIGNEMENT 02 38 72 49 49

HAND LIQUI MOLY STARLIGUE

- Saran reçoit PSG
- > PALAIS DES SPORTS – À ORLÉANS
 - > À 20H

Du 14 au 17 février

RELAXATION

- Stage ados-adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 - > DE 18H45 À 20H
 - > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Du 14 au 18 février

STAGES SPORTIFS

- Multisports, handball, natation et fitness
- > ACCUEIL GYMNASSE JEAN-MOULIN
 - > ENTRE 8H30 ET 10H
 - > RENSEIGNEMENTS 02 38 80 36 01

Mardi 15 février

MARDI CINÉMA

- Familial à partir de 7 ans
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 - > À 15H
 - > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

Mercredi 16 février

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 10H POUR LES 0-18 MOIS, À 11H POUR LES 18 MOIS-3 ANS
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



Samedi 19 février

SORTIE AU RESTAURANT

- « La tête de veau », proposée par le Club des Jeunes d'antan
- > DÉPART DU FOYER GEORGES-BRASSENS À 11H30
 - > RENSEIGNEMENTS 06 37 16 25 84 09
JEANPIERRE.GENNETAY@GMAIL.COM

Samedi 19 février
SCULPTURE SUR TERRE



Stage ados-adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Lundi 21 février
SCRAPBOOKING

Atelier ados-adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 13H À 16H30 OU DE 20H À 23H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 23 février
HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

À partir de 4 ans

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H30
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

Mercredi 23 février
THÉÂTRE « ÉMOI » (dès 3 ans)

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 14H ET À 16H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

HEURE DU JEU VIDÉO

A ring fit adventure (8-14 ans)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 15H ET À 16H30
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



Jeu 24 février
BILLARD

Challenge vétérans « René Itzkovitz », organisé par l'Usm Saran Billard Saran 1 / Carambole
> CENTRE JACQUES-BREL
> DE 9H À 12H

ATELIERS CRÉATIFS SENIORS

Jeux de société – Atelier mémoire - Mosaïque (Passeport Seniors obligatoire)
> LOCAL VILPOT, 133 RUE DE GASCOGNE
> DE 9H À 11H30 (JEUX DE SOCIÉTÉ ET ATELIER MÉMOIRE) ET DE 13H30 À 16H (MOSAÏQUE)
> RENSEIGNEMENT AUPRÈS DE MARIE-LUCIE
02 38 80 34 24

Vendredi 25 février
SÉANCES D'ART FLORAL

Proposé par Petite Fleur Saranaise
> SALLE DU LAC
> À 14H, 16H, 18H ET 20H
> INSCRIPTIONS AU 06 70 30 31 93



Vendredi 25 et samedi 26 février

PASTELS Stage pour adultes

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Samedi 26 février
HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

À partir de 4 ans

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H30
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

YOPIMÉ Atelier proposé par Art's Danse

> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 10H30 À 11H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM



Samedi 26 février
DANSE AFRO-CONTEMPORAINE

Atelier proposé par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 11H45 À 13H45
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Samedi 26 février
DANSE LIBRE ET MÉDITATION

Atelier proposé par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 13H30 À 17H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTS-DANSE.SARAN@GMAIL.COM

ÉVEIL SENSORIEL

Stage parents-enfants)
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 15H À 16H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

HAND LIQUI MOLY STARLIGUE

Saran reçoit Aix en Provence
> PALAIS DES SPORTS D'ORLÉANS
> À 20H

Dimanche 27 février
LES RENDEZ-VOUS ZUMBÉ !

Proposé par Art's Danse
> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
> DE 10H30 À 11H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

ATELIER CLOWNESQUE

et masque neutre proposé par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 10H30 À 16H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

YOGA DU RIRE

Stage ados-adultes
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 11H À 12H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM



FOOTBALL N3

Saran reçoit Chartres
> STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
> À 15H



CONCERT

« Des histoires en musique », par l'association Philantropo, les chorales La Saranade et Cambi Chœur de Chaingy
> ÉGLISE DE SARAN
> À 16H
> TOUT PUBLIC, LIBRE PARTICIPATION.

LE CHOIX , ENTRE DIFFÉRENTS MODES DE GARDE



Outre le mode de garde collectif, les Saranais disposent également de modalités d'accueil individuel pour leurs jeunes enfants. Un service plus personnalisé que proposent l'accueil familial des P'tits Loups et les assistants maternels indépendants présents sur la commune.

Si faire garder son enfant relève parfois du casse-tête, les Saranais ne sont pas pour autant les parents pauvres en matière de choix de modes de garde. Et si leur réflexe est souvent d'opter pour le Multi-accueil – collectif – des P'tits Loups, deux autres modes de garde individuels existent aussi. Tous deux permettent de respecter le rythme de l'enfant, d'assurer son bien-être et d'accompagner son développement psycho-moteur.

À commencer par l'Accueil familial proposé par la structure municipale « Petite enfance ». 23 assistants maternels agréés, employés par la Ville, accueillent les enfants à leur domicile du lundi au vendredi de 7h à 19h. La jauge de ce service est de 80 à 85 enfants. Ces professionnels de la petite enfance bénéficient d'un encadrement (pédiatre, psychologue, puéricultrice, auxiliaire de puériculture éducatrice de jeunes enfants) et de nombreuses formations. « Les assistants maternels viennent aux P'tits Loups en matinée et peuvent également y rester la journée. Cela permet de proposer un autre cadre aux enfants avec des temps collectifs et des ateliers » indique **Laure Chatelain, responsable de l'Accueil familial**. Autres particularités de ce mode de garde, le remplacement de l'enfant auprès d'un autre assistant maternel en cas d'absence, et des formalités administratives facilitées pour les familles, car prises en charge par la Ville.

Des modes de garde complémentaires pour répondre au mieux au besoin des parents... et des enfants

Il existe également un autre mode de garde individuel, avec les 110 assistants maternels agréés indépendants installés dans les différents quartiers de la ville. « Avec leurs collègues de l'Accueil familial, ils bénéficient de formations régulières et sont de véritables professionnels de la petite enfance. Ils sont encadrés par une équipe de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) » précise **Karine Meunier, responsable du Relais Petite Enfance (RPE)** de la Ville. Outre des relations privilégiées avec l'enfant, ce mode de garde comporte des spécificités : le choix de l'assistant maternel revient ainsi aux parents. Ceux-ci bénéficient d'une grande souplesse d'horaires de garde et d'une amplitude supérieure à celle de la structure municipale « Petite enfance ». Particularité Saranaise, ces assistants maternels indépendants ont la possibilité d'utiliser les locaux de la structure municipale et de bénéficier du même outil que l'Accueil familial via le Relais Petite Enfance. Tout est aménagé pour le bien-être des enfants et les « assistants maternels peuvent s'y retrouver et échanger sur leurs pratiques professionnelles ».

• **Arnaud Guilhem**

RENSEIGNEMENTS

Relais Petite Enfance

Les P'tits Loups
570 rue des Chimoutons à Saran
Tél. : 02 38 42 25 61
rpe@ville-saran.fr

ASSISTANT MATERNEL, UN MÉTIER D'AVENIR

Avec l'évolution actuelle de la pyramide des âges, le métier d'assistant maternel est devenu une profession en tension sur le marché de l'emploi.

Que ce soit en indépendant ou en tant que salarié d'une structure, ces professionnels de la petite enfance sont ainsi très recherchés.

Comment devient-on assistant maternel agréé ?

Aucun diplôme n'est exigé au départ pour exercer ce véritable métier. Il s'agit de formuler une demande de dossier auprès des services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et constituer ce dossier. Dans un second temps, ces services effectuent une visite du logement devant accueillir des enfants, afin de s'assurer qu'il est adapté. S'ensuivent un examen, 80h de formation avec l'accueil d'enfants et 40 autres heures de formation. Cette formation est gratuite et prise en charge par le Département. L'agrément est délivré pour une durée de 5 ans renouvelable.

LE COLLÈGE MONTJOIE VA FÊTER SES 50 ANS

L'établissement scolaire a été inauguré en février 1972. Le collège Montjoie qui a accueilli des générations de Saranais s'apprête, en partenariat avec la mairie, à fêter au printemps son cinquantième anniversaire.



L'établissement secondaire souffle en ce mois de février ses 50 bougies. Petit retour en arrière : Après que l'enseignement post-primaire ait été dispensé pendant des années dans des classes du Bourg, le collège est créé en février 1972, rue Maurice Claret. Il s'agit d'un CES (Collège d'enseignement secondaire) qui à l'époque se distinguait du CEG (Collège d'enseignement général). Ces filières scolaires ont disparu en 1975, avec la loi Haby qui a instauré le collège unique. Aujourd'hui le collège accueille 537 élèves. L'équipe de direction de Montjoie est en pleine réflexion sur la façon de fêter ses 50 ans. « C'est un événement et nous comptons marquer le coup, assurent **Paula Houry, principale du collège et Emmanuelle Alcaraz, principale adjointe**. Nous menons un travail coopératif de réflexion d'où émergent beaucoup d'idées. Nous impliquons tous les personnels, sen-



sibilisons les élèves, les parents... Fêter les 50 ans c'est l'occasion de retracer l'histoire et aussi de mettre en valeur le présent ».

Collège-mairie : un partenariat fort

La fête se tiendra en mai ou juin. Quelques pistes sont d'ores et déjà évoquées : Journée ou soirée portes ouvertes, expositions, visites, témoignages... La mairie est logiquement associée à cette opération du cinquantenaire. « Nous avons un bon partenariat avec la

municipalité qui est présente, assure Paula Houry. Chacun fait l'effort, écoute l'autre. Ce n'est pas le cas partout ». La mairie, qui a deux sièges au conseil d'administration de l'établissement, a voté une enveloppe exceptionnelle pour l'évènement. « Nous avons toujours eu un bon partenariat avec le collège Montjoie, explique **Aziza Chair, adjointe municipale aux affaires scolaires**. C'est un partenariat naturel et riche qui prend de nombreuses formes. Des milliers de familles ont eu, ont, ou auront des enfants à Montjoie. Le collège a une grande importance dans la vie saranaise ». Cet anniversaire de Montjoie est une belle occasion de rappeler la continuité et la qualité de son action éducative.

• **Clément Jacquet**



APPEL AUX SOUVENIRS

Les organisateurs du 50^e anniversaire sont à la recherche de documents, photos et témoignages relatifs à la création du collège et à son histoire au fil du temps.

Contact : Mme Alcaraz - 02 38 79 00 22 - ce.0451038j@ac-orleans-tours.fr

Le pain revient au Chêne Maillard

Le dépôt de pains « L'Oranaise » vient d'ouvrir ses présentoirs avenue des Champs Gareaux. Une installation menée sur l'initiative de la mairie. L'enseigne fait aussi snack et point relais. Des services appréciés de tout un quartier, et bien au-delà.

Pour beaucoup d'entre nous, le pain est considéré comme indispensable à l'alimentation. Depuis le 12 janvier, il est vendu au 675, avenue des Champs Gareaux, dans les anciens locaux du tabac presse, en face de l'école. Un service qui manquait depuis la fermeture de la boulangerie en juillet. Ce sont **Toufik et Sabrina Benatia** qui ont créé

leur entreprise afin d'ouvrir ce dépôt de pains. « Il existait une forte demande de la population, explique le couple saranais. Notre activité correspond à un réel besoin et nous étions attendus. Nous sommes très motivés, heureux de rendre service aux habitants du quartier ». Ouvert sept jours sur sept, l'établissement s'approvisionne en baguettes, pains complets, pain semoule... auprès d'une boulangerie de Fleury-les-Aubrais. À raison de deux arrivages par jour (le matin et en début d'après-midi). Pâtisseries, viennoiseries, gâteaux orientaux, confiseries garnissent aussi les présentoirs.

Des services de la vie quotidienne

L'Oranaise propose également un coin snack (sandwiches, pizzas, boissons, café...) ainsi qu'un Point relais pour déposer et retirer plis et colis. Boulanger de

métier, c'est Toufik Benatia qui accueille la clientèle avec son large sourire. « J'aime le relationnel, le contact clientèle, dit-il. Être à l'écoute, rendre service ». Le dépôt de pains qui se situe au cœur du quartier, complète l'offre de commerces alimentaires du Chêne Maillard, avec notamment le commerçant ambulant « Snack créole », qui vient le vendredi en fin d'après-midi sur le parking en face. « Nous allons déjà assurer les services proposés et ensuite, si la demande est là, évoluer au fil du temps, explique le couple. Notre objectif est d'être à l'écoute des besoins de la population et dans la mesure du possible d'y répondre ». Et d'évoquer la possibilité d'un point-dépôt de la République du Centre, d'un étal de fruits et légumes.

• **Clément Jacquet**



L'ORANAISE en bref

STATUT SOCIAL : micro-entreprise

OBJET SOCIAL : dépôt de pains

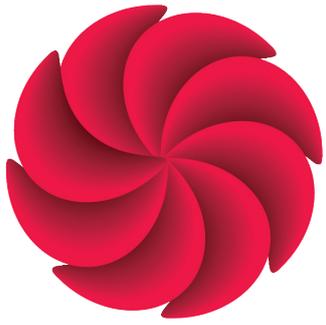
CRÉATION : décembre 2021

GÉRANTS : Toufik et Sabrina Benatia

ADRESSE : 675, avenue des Champs Gareaux. 45770 Saran

OUVERTURE : de 8h à 20h, du lundi au dimanche

TÉL : 02 38 41 17 94



En LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE et la THALASSÉMIE

SOS Globi Centre-Val-de-Loire apporte soutien et conseils aux malades et aux familles touchés par les maladies génétiques des globules rouges que sont la drépanocytose et la thalassémie. L'association donne une conférence le 22 février sur le thème : « La drépanocytose et le sport ».

La drépanocytose est une déformation des globules rouges. C'est une maladie héréditaire du sang transmise par les deux parents. Elle est non contagieuse et est liée à une anomalie du chromosome 11. Cette maladie génétique est la plus ancienne et la plus répandue dans le monde (4 millions de personnes atteintes dont 80 % de cas en Afrique subsaharienne). La maladie thalassémique, moins répandue, est une maladie héréditaire par perturbation de l'hémoglobine. Il y a quatre ans naissait à Saran, l'association des familles drépanocytaires du Loiret. Depuis, elle a rallié SOS Globi, fédération nationale qui compte une vingtaine de délégations de proximité, dont celle du Centre-Val-de-Loire. L'association se veut porte-parole des malades auprès des autorités sanitaires et milite pour une meilleure reconnaissance et prise en charge des deux maladies. SOS Globi a aussi pour but l'échange d'expériences, l'aide et le soutien des familles. Tant sur le plan psychologique qu'administratif.

Une association très active

« L'association se porte bien et les progrès de la science avancent à grands pas, assure **Ramatoulaye War, présidente de SOS Globi Centre-Val-de-Loire**, elle-même touchée par la maladie avec quatre enfants porteurs. Nous tâchons d'éviter l'isolement des patients et des familles. Et aussi de sensibiliser la population et les médias. Nous effectuons également de nombreuses opérations ».

Ainsi le 19 juin, Journée nationale de la drépanocytose, l'association a mené une action de sensibilisation au don du sang. Le lendemain, elle a organisé au lac de la Médecinerie, la Course des Héros, challenge sportif national, qui a permis de récolter des dons. L'association a aussi instauré en 2021 des groupes de paroles au CHRO, à destination des patients et de leurs familles, en présence d'un psychologue. Son actualité en ce début d'année prend la forme d'une conférence sur les bienfaits pour les malades d'une activité physique régulière.

• Clément Jacquet



SOS GLOBI
CENTRE VAL-DE-LOIRE

SOS GLOBI
CENTRE-VAL-DE-LOIRE DIGEST

PRÉSIDENTE : Ramatoulaye War

TRÉSORIER : Hawo War

SECRÉTAIRE : Denise Laporte

NOMBRE D'ADHÉRENTS : 30

📍 960, rue de l'Orme au Coin - Saran

TEL : 06 50 85 69 99

COURRIEL : centre@sosglobi.fr

SITE INTERNET : sosglobi.fr

CONFÉRENCE

« La drépanocytose et le sport ».

MARDI 22 FÉVRIER DE 14H À 17H30

> Salle des Aydes

(57, rue Louis Chevalier).

> **Intervenants** :

les docteurs **Mohamed Condé, pédiatre** et **Hélène Benz, spécialiste des maladies infectieuses et tropicales.**



Découvrir et partager la musique

Depuis juin 2018, Hervé Lamoureux anime le « P'tit déj musical », un rendez-vous trimestriel programmé par la Médiathèque. Une implication bénévole dans laquelle ce Saranais passionné de musique puise plaisir et satisfaction

Parmi les nombreuses animations proposées par la Médiathèque de Saran, le « P'tit déj musical » est devenu au fil du temps un rendez-vous incontournable.

Un rendez-vous musical autour d'une boisson, qui a conquis son public et compte désormais ses inconditionnels.

À l'origine de ce temps fort musical, une rencontre entre l'équipe de la Médiathèque et **Hervé Lamoureux**. « Nous proposons au public un fonds de CDs. Dans nos recherches, nous avons découvert le site internet d'Hervé. Nous avons trouvé ses chroniques très intéressantes. On s'est dit pourquoi pas ? » explique **Pauline Allézy, responsable de la section adultes**.

Pour ce faire, « l'équipe de la Médiathèque m'a donné carte blanche et je les en remercie. C'est du gagnant-gagnant » précise l'intéressé. À 49 ans, ce Saranais de longue date qui travaille dans l'informatique est un passionné de musique. « Je suis mordu depuis tout gamin. Je n'ai jamais arrêté de m'y intéresser, d'avoir une oreille attentive, d'aller chercher. J'ai d'abord participé dans des forums sur le Net, avec des esquisses de chroniques musicales. Petit à petit a germé l'idée de chroniquer un album quand je ressens une émotion. J'ai envie de le faire découvrir, de partager plus que la culture, la passion ». D'où

l'idée de créer en 2016 un site internet, sans enjeu commercial. Un site dédié à la chanson française, au folk et autres rock, pop, blues, avec parfois de l'électronique, de l'expérimental et de la chanson humoristique, exception faite des musiques urbaines. « C'est mon loisir principal. Le plus dur, c'est de démarrer » confie Hervé Lamoureux. Son site ne vise pas l'exhaustivité en matière d'actualité musicale. Il délaisse aussi délibérément les grosses productions et les artistes déjà médiatisés au profit d'autres talents à découvrir. « Mon repère, c'est « Est-ce que ma mère connaît ? » résume-t-il avec humour.

Des rendez-vous thématiques

Un samedi matin par trimestre, entre 15 et 20 usagers de la Médiathèque renouent ainsi avec le « P'tit déj musical ». Un rendez-vous organisé sous forme de séance thématique. Folk français, rock anglais, scène musicale suisse, match Bordeaux-Toulouse, les duos, les reprises et les originaux... « En amont de chaque rencontre, je définis un thème. Je prépare un visuel en rapport pour l'affiche. Je suis en lien permanent avec Pauline de la Médiathèque. Je bosse aussi le sujet, avec un peu d'historique, trois portraits d'artistes et des extraits d'albums que l'on retrouve sur mon site » détaille Hervé La-

moureux. « Il s'agit d'une animation conviviale, ludique et participative. Les habitués entraînent les autres dans la séance. À la fin, je propose un quiz et les meilleurs ont droit à un petit cadeau en fin de séance. Je fournis aussi une fiche récapitulative à l'ensemble du public ». Cette organisation bien huilée repose essentiellement sur l'implication de l'animateur. « Un usager qui s'implique dans une animation et qui intervient de manière bénévole, c'est un vrai plus pour la Médiathèque » tient à souligner Pauline Allézy. « C'est autant valorisant pour lui que pour nous ». De fait, parmi la sélection de CDs du mois proposée par la Médiathèque, certains arborent un QR code. Celui-ci renvoie vers la critique rédigée par Hervé Lamoureux sur son site. Un procédé de bon aloi. De son côté, « même si je suis un peu épuisé à la fin, le « P'tit déjà musical » est maintenant un rendez-vous qui fait partie de ma vie. Et j'ai encore envie de le développer » mentionne le chroniqueur. « Je souhaiterais proposer de temps en temps une séance avec un invité, d'Orléans ou d'ailleurs, comme ce fut le cas avec le chanteur guitariste Yann Pierre, ou avec le Toulousain Mickaël Mazaleyra (harmonica et guimbarde) qui a joué à distance. C'est compliqué, car tout doit être prévu assez à l'avance, mais ces expériences m'ont ouvert des perspectives et j'ai envie de pousser en ce sens ».

Un relais musical

En dehors de ses interventions à la Médiathèque, Hervé Lamoureux se consacre à faire vivre son site internet, qu'il propose en version française et anglaise. Celui-ci enre-

gistre plus de 30 visites par jour, « dont près d'un quart de l'étranger. C'est une ouverture au monde ». Afin de rédiger les chroniques d'albums, « je consulte les plateformes de streaming et quand un disque me plaît, je l'achète. Je publie assez peu. Environ une fiche à propos d'un disque par mois. C'est une démarche en profondeur, en essayant de donner envie de découvrir le ou les artistes, et en mentionnant un lien vers un site d'écoute en streaming ». Parmi ses coups de cœur plus ou moins récents, Magali Michaut, Emilie Zoé, Nadja Zela et encore Lord Kesseli, Lylac et Les Goguettes. Des musiciens français et de l'Europe entière. Outre les chroniques, « je réalise des interviews d'artistes lors des concerts. J'essaie d'être en contact régulier avec les musiciens et je les tiens au courant lorsque je publie quelque chose à leur sujet. J'essaie aussi de pousser pour qu'ils soient programmés en concert à proximité. Je reçois par ailleurs de plus en plus de sollicitations de jeunes artistes. Je suis un relais ».

Le violon en école de musique, la guitare folk et électrique en autodidacte, tout occupé à mettre en exergue les artistes et leurs œuvres, Hervé Lamoureux a délaissé sa pratique musicale. « Reprendre l'instrument ne me dit pas plus que ça. J'ai compris que ma valeur ajoutée était ailleurs. Là, je prends du plaisir. Je m'éclate dans ce que je fais ». Et d'annoncer « un prochain «P'tit déjà musical» un peu spécial ».

Une surprise à découvrir et à partager, évidemment.

• **Arnaud Guilhem**



P'tit déjà musical

SAMEDI 5 MARS À 11H
à la Médiathèque.

<https://japprecie.fr/>





CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Pourquoi cette abstention croissante aux élections ?

La baisse de la participation électorale est une triste constante de la vie politique française depuis le milieu des années 80. Ce mouvement de fond s'est même aggravé lors des dernières élections en 2020 et 2021 avec la crise du Covid. Mais, plus qu'un désintérêt pour la politique en général, les citoyen-ne-s semblent surtout dénoncer l'impuissance des politiques à résoudre les problèmes économiques, sociaux et maintenant climatiques. Deux événements ont fortement contribué à donner ce sentiment aux électeurs et électrices que leur vote serait sans impact. C'est, d'une part, le « tournant de la rigueur » en 1983 et le reniement des engagements progressistes qui avaient porté François Mitterrand à la présidence de la République deux ans plus tôt. C'est, d'autre part, en 2007, Nicolas Sarkozy qui fait approuver le traité européen ultra-libéral de Lisbonne par le Parlement, pourtant rejeté deux ans auparavant par référendum avec 70% de votant-e-s (54,7% de Non en France et 60% à Saran). La « grève des urnes » sanctionne donc aussi une succession d'alternances sans changements majeurs et la poursuite des mêmes grandes orientations au sommet de l'Etat depuis près de 40 ans. Le poids excessif de l'élection présidentielle sous la V^e République nuit à la participation électorale aux scrutins législatifs comme locaux et finalement, au fonctionnement même de notre démocratie. Sera-ce encore le cas cette année ?

Notre ligne de conduite : tenir ses engagements et associer les citoyen-ne-s à la vie municipale

Comme annoncé dans notre programme et malgré la crise sanitaire et ses conséquences, la construction d'une nouvelle école aux Parrières va bientôt débuter. Ce 4^e groupe scolaire de 12 classes, situé au centre du territoire communal, va accompagner le dynamisme démographique de notre ville, tout en favorisant la réussite éducative et en limitant certains déplacements quotidiens. De même, la concertation se poursuit avec les habitant-e-s pour réaménager l'actuel Centre-Bourg. Enfin, un budget participatif, doté de 100 000 € de crédits, vient d'être mis en place pour vous permettre de proposer des projets d'intérêt général. Pour nous, faire vivre la démocratie, c'est élire ses représentant-e-s, mais c'est aussi pouvoir participer à l'élaboration de choix collectifs.

Les élus et élus de la majorité municipale : Julien BADONI, Thierry BERTHÉLÉMY, Patricia BIKONDI, Alexis BOCHE, Fabrice BOISSET, Khaled BOUCHAJRA, Gwennaëlle BOUCHER, Aziza CHAÏR, Marie DE CARVALHO, Philippe DOLBEAULT, Sylvie DUBOIS, Nadia EL OUAROUDI, Christian FROMENTIN, Mathieu GALLOIS, Armelle GELOT, Angèle GUILLAUMIN, Catherine HAMON, Maryvonne HAUTIN, Marie-Lise LALOUE-BIGOT, François MAMET, Fanny PRÉVOT, Olivier RENO, Evelyne RALUY-SAVOY, José SANTIAGO, Josette SICAULT, Romain SUZZARINI, Jean-Paul VANNEAU et Hoirda ZAGHOUANI.

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux et sur : www.continuonspoursaran.fr/blog

MON PARTI C'EST SARAN

Nous avons lu un article dans un précédent Repères sur l'arbre : d'aujourd'hui à demain. La ville prétend protéger les espaces verts, vouloir le bien-être des arbres. Mais n'est-ce pas vous M^{me} le Maire qui avait autorisé à couper des arbres, à arracher une partie de la forêt à l'entrée de notre ville pour construire tout un quartier de béton ? Que ne faut-il pas faire pour urbaniser à « gogo » ! « Ce n'est jamais de gaieté de cœur et sans raison que nous abattons un arbre » dit d'un élu. Maintenant la ville incite les particuliers à planter des arbres chez eux afin de limiter les inondations dues aux dérèglements climatiques, à reverdir son environnement pour diminuer les îlots de chaleur. N'est-il pas temps de faire de vrais choix raisonnés ! Des Saranais ont aujourd'hui les pieds dans l'eau dès qu'il pleut car il n'y a plus de végétation arborée faisant office de barrière naturelle. De temps à autre, nous pouvions apercevoir des animaux (chevreuil, hérissons, oiseaux...). Où est maintenant cette faune qui a dû trouver refuge ailleurs ?

Saranaises, Saranais, pourquoi ne pas proposer à la mairie un projet autour de l'arbre et la nature en le finançant grâce au budget participatif !

Les élus de « Mon Parti c'est Saran » :

Gérard Vesques, Sylvie Crinon, Philippe Dufour, Patricia Morin, Florian Millon.

« Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique et de tout Conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale, qui disposent au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à leur représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle. »

UNE FIGURE EXEMPLAIRE DU BÉNÉVOLAT ET DU SPORT



© BEDRUNES Daniel

Avec la disparition de Josette Délot le 1^{er} janvier à l'âge de 90 ans, c'est une figure emblématique de l'USM Saran Basket, de l'univers sportif et du bénévolat, qui s'en est allée.

Originaire des Vosges, Josette Délot était arrivée à Orléans en 1967. D'abord joueuse à l'Olympique Club Orléanais (OCO), elle avait ensuite rejoint l'Arago Sport Orléanais Basket (ASO) où elle fut également entraîneuse et secrétaire, puis l'USM Saran Basket en 1988. Le club lui a rendu hommage : « [...] bénévole infatigable pendant de très nombreuses années, Josette a marqué plus d'une personne à l'USM Saran Basket. Elle a occupé de nombreuses fonctions au sein du club : membre du conseil d'administra-

tion, officielle de table de marque, accompagnatrice de notre équipe 1^{ère} filles ou de nos jeunes « France », entraîneuse auprès de notre école de mini-basket [...] ».

« Josette a commencé comme secrétaire au club. Elle s'est occupée des filles à l'époque et elle était de tous les déplacements. Elle a apporté beaucoup de choses à l'USM Saran Basket » témoigne Jean-Claude Milcent, vice-président de l'USM Saran Basket. « C'était une femme de caractère, fidèle au club, gentille comme tout et agréable. J'étais encore avec elle il y a quelques mois à la salle Guy-Vergracht ». Outre ses fonctions à l'USM Saran Basket, Josette Délot a été également membre du Comité du Loiret de Basket pendant de nombreuses années, membre du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Loiret, et bénévole à l'Orléans Loiret Basket (OLB).

Son implication dans l'univers associatif lui

a valu d'être faite chevalier de l'Ordre National du Mérite en 2011 et de recevoir la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports, lors d'une cérémonie qu'elle a tenue à faire à Saran, preuve de son attachement pour la ville.

Lors d'une soirée des sportifs et dirigeants méritants, les élus de Saran lui avaient remis la médaille de la Ville.

« Le monde sportif a perdu une vraie passionnée, engagée quotidiennement en faveur du dynamisme de la vie associative et pour l'accès au sport du plus grand nombre, conclue **Maryvonne Hautin, maire de Saran**. Elle restera longtemps associée à la Ville, notamment par son implication au sein de la section Basket et fait partie de ces personnes avec qui s'est construit Saran ».

• A.G.

CARNET DE ROUTE fin novembre - décembre 2021 et début janvier 2022

Nous saluons l'arrivée de

Nina VALADON, 30 novembre 2021
Maria-Sidra SERAÏCHE, 1^{er} décembre 2021
Adam EZZAHRAOUI, 05 décembre 2021
İssa DEHOU, 09 décembre 2021
Marius MARINHO, 13 décembre 2021
Louise ZGIERSKI, 09 décembre 2021
Liham THIBAUDAT, 08 décembre 2021
Arthur CANOY, 14 décembre 2021
Maylonn GUILLE, 13 décembre 2021
Anna CLÉRICO DA SILVA, 15 décembre 21
Yakha DIOP, 16 décembre 2021
Noham MOMBRI MBIALEU, 17 décembre 2021
Malohé MILLON, 20 décembre 2021
Éloïse NWAOKORO GONON, 23 décembre 2021
Charlie WOJCIECHOWSKI, 04 janvier 2022
Sael MONLOUIS-BONNAIRE, 06 janvier 2022

Nous félicitons l'union de

Tony MAILLARD & Anissa BOUZAGHOU le 04 décembre 2021
Baptiste GREGOIRE & Clémence ALLAIRE le 10 décembre 2021
Santiago GARCIA TORRES & Valérie BOITEUX le 11 décembre 2021
Alain DUCANOS & Patricia VALLÉE le 05 janvier 2022

Nous regrettons le départ de

Chantal LE MADEC née BÉCHET – 66 ans
Fatimata SOUMARÉ née BA – 60 ans
Marie BASSAL née FAVÉ – 100 ans
Maria DA SILVA PINHEIRO – 57 ans
Geneviève CHAUVEAU née LEBRUN – 88 ans
Jean-Jacques BARUTAUD – 66 ans
Renée GENDRON née COLIN – 98 ans
Marc FRANÇOIS – 64 ans
Jean MARCHAND – 78 ans
Jack VALTON – 88 ans
Michel CHÉRET – 81 ans
Roger AGACHE – 96 ans
Roger VANDENNE – 70 ans
Agnès BLANCHARD – 68 ans

Recensement de la population 2022

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet :

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 20 janvier. Si vous êtes recensé
cette année, vous serez prévenu par votre mairie.**